



222, boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France
Téléphone : + 33 1 42 60 04 31
Email : lk@laurence.kiffer.com
www.laurencekiffer.com

Laurence Kiffer
Avocate au Barreau de Paris
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre

PRATIQUE

Laurence Kiffer exerce dans le domaine de l'arbitrage international depuis 1988. Elle a été conseil dans de nombreux arbitrages conduits sous l'égide des principaux règlements ou ad hoc, impliquant des sociétés françaises ou étrangères ou des Etats, notamment dans des litiges relatifs à des contrats de construction, de vente, d'agence, de financement, d'assurance ou de licence. Laurence Kiffer a en outre une pratique récurrente des recours en annulation de sentences arbitrales, ainsi que des procédures d'exécution de sentences. Elle intervient enfin dans de nombreux contentieux commerciaux portés devant les tribunaux français. Outre son activité de conseil, Laurence Kiffer est désignée comme arbitre ou Président de Tribunal arbitral dans des arbitrages internationaux. Elle intervient également comme conseil ou comme tiers neutre, en matière de médiation, et plus généralement de modes amiables de résolution des litiges.

CARRIERE

Laurence Kiffer Avocate depuis juillet 2019
Teynier Pic, Associée (2007- 2019)
Derains & Associés, Associée (1994-2007)
Derains, Gelinas & Associés, Collaboratrice (1988-1994)

Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris de 2016 à 2018, Secrétaire de l'international en 2017 et 2018

FORMATION

Conseil juridique puis Avocat à la Cour d'appel de Paris
DESS Commerce Extérieur, Université de Tours Maîtrise Droit Privé, Université de Tours
Diplôme du Centre de Droit du Commerce International, Tours
Zertifikat Deutsch
Certificat de traduction et de terminologie juridique allemande, Institut de droit comparé, Paris II
Formation à la médiation au CMAP-Paris
Agréée comme arbitre auprès d'ICC France et du CMAP
Agréée comme médiateur auprès du CMAP

LANGUES

Français, anglais, allemand, espagnol

AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Présidente de la Commission Arbitrage International de l'Union Internationale des Avocats (UIA)

Vice-Présidente de l'Association Française d'Arbitrage (AFA)

Membre de l'Institut d'Arbitrage International (IAI)

Membre de l'Association Suisse d'Arbitrage (ASA) Membre du Comité Français de l'Arbitrage (CFA)

Membre du Comité Editorial des Cahiers de l'Arbitrage

Nombreuses interventions dans des universités françaises et étrangères et dans des conférences

PUBLICATIONS

« Le mécanisme de résolution des litiges en matière d'investissement » (co-auteur), *Juriste International*, 2017.3, pp.72-74.

« Women in Arbitration (Mulheres na arbitragem) » (co-auteur), *Revista dos Tribunais, Revista de Arbitragem e Mediação: RArb, São Paulo*, Vol. 14, n° 52, janvier/mars 2017.

« Le nouveau Règlement de médiation ICC, vers la globalisation de la résolution des litiges », n°100, *Echanges Internationaux - CCI*, juin 2014, p. 15.

«Conflictos de interés de los árbitros. Deber de revelación y deber de declaración de los árbitros. El punto de vista del derecho francés» (co-auteur), *Anuario Latinoamericano de Arbitraje* n°3, avril 2014, pp. 541-553.

Rapport national sur la France « *International Handbook on Commercial Arbitration* » (co-auteur), *Suppl. 74, Kluwer Law International*, mai 2013, pp. 1-98.

« BIT's, ICSID Convention in Latin America : The Rebirth of Hostile Policies » (co-auteur), *Arbitragem de Investimento, Revista de Arbitragem e Mediação, RArb, Ano 9, 32, Janeiro-Março*, 2012, pp. 15-30.

« Les NTIC et l'arbitrage » (Laurence Kiffer), *Archives de philosophie du droit, Tome n°54, Dalloz*, 2011, pp. 55-66.

« La formation : un prérequis au succès de la médiation », ICC France, *Dossier spécial Médiation, Echanges internationaux (Revue du Comité Français de la Chambre de Commerce Internationale)*, n° 92, 2e trimestre 2011, p. 32.

Rapport national sur la France, « *International Handbook on Commercial Arbitration* » (co- auteur), *Suppl. 58, Kluwer Law International*, mars 2010.

Commentaire de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris rendu dans l'affaire SNF c/ Chambre de Commerce Internationale, *Journal of International Arbitration* 26(4), août 2009, p. 579 et s.

« L'arbitre, l'avocat et le juge », *Archives de philosophie du droit, Tome n° 52, Dalloz*, 2009, p. 181 et s.

«Nature et contenu de l'amiable composition», *RDAI* 2008 / 5, p. 625 et s.

« Rapport sur le témoin dans l'arbitrage international » sur lequel s'est fondée la résolution du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris du 26 février 2008 (co-auteur), Bulletin du Barreau de Paris n° 9, 4 mars 2008.

« Le principe de compétence – compétence et le contentieux de la rupture des pourparlers », note sous Cass. civ. 1ère, 25 avril 2006, Rev. arb., 2008, n° 2, p. 299.

« L'amiable composition et l'arbitrage CCI », ICC Bulletin 2007, Vol. 18, n° 1, p. 54

Chronique de jurisprudence française, Rev. arb., 1998.409.

Chronique de jurisprudence française, Rev. arb., 1996.527.